

REVUE GÉNÉRALE

DE LA CONDUITE À TENIR DANS LES CONTUSIONS DE L'ABDOMEN

Par le Docteur FERNAND MONOD

Ancien interne lauréat des Hôpitaux de Paris, ancien Prosecteur à la Faculté de Médecine
de Paris, Lauréat de la Société de Chirurgie de Paris.

Ma première idée, en écrivant le titre de cette courte étude, fut de l'intituler: " de la conduite à tenir dans les contusions graves de l'abdomen ". Un instant de réflexion me fit comprendre le tort que j'aurais, car ce qui précisément fait toute la difficulté de la conduite à tenir en présence d'une contusion de l'abdomen est que dans les premières heures qui suivent il est impossible de prévoir son degré de gravité réelle.

Peut-être aurait-il mieux valu prendre pour titre: " de la conduite à tenir *dans les premières heures* qui suivent une contusion de l'abdomen," car c'est aux médecins que je veux m'adresser, à ceux qui appelés les premiers ont la très lourde responsabilité d'établir aussitôt un traitement d'où dépendra pour beaucoup l'avenir du blessé.

Je prendrai pour type de ma description le cas banal d'un homme recevant à pleine ou à demi volée la ruade d'un cheval.

Trois cas peuvent se présenter aussitôt après l'accident, suivant que l'homme ne souffre pas, ou à peine, et conserve sa pleine connaissance, ou qu'il ressente immédiatement de très violentes douleurs abdominales, ou enfin qu'il tombe et reste sur le lieu, évanoui.

Dans les 3 cas, si le médecin est appelé à temps sa conduite doit être la même: il doit faire immédiatement coucher le malade et veiller à ce qu'il ne fasse aucun mouvement. Il faut se souvenir en effet comme d'une règle absolue que l'état du blessé, aussitôt après le traumatisme, ne permet de présager en rien de la gravité du cas, et que de nombreuses observations prouvent qu'un homme ayant reçu en plein ventre un coup de pied de cheval a pu se relever, marcher, et même vaquer à ses occupations dans les heures suivantes, bien que l'évolu-